

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 75 (1983)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Jeunesse et syndicats  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-386131>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Jeunesse et syndicats

## Quelques réflexions de la Commission jeunesse de l'USS \*

Les conflits de génération dans le mouvement syndical sont-ils concevables? Une question formulée aussi sommairement appelle certainement une réponse négative. Il n'en reste pas moins que les relations avec les jeunes causent peines et soucis à bon nombre de collègues. Ils ressentent comme provocants maints des comportements des «cadets» et comme incompréhensible maintes de leurs exigences.

Nous voulons donc tenter d'éclairer mieux l'état d'esprit et les aspirations de la jeunesse syndicale militante. Ce rapport est destiné aux secrétaires, aux présidents et aux membres des comités des sections et à tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, affaire avec cette jeunesse. Non sans inquiétude, nous constatons qu'un nombre croissant de jeunes syndiqués, jusqu'alors actifs, désertent nos rangs pour rejoindre des organisations et groupes qui agissent en marge du mouvement ouvrier traditionnel.

Nous n'avons pas l'ambition de présenter une analyse scientifique, ni l'intention de faire notre mea culpa. Nous voulons cependant communiquer les constatations et les expériences faites au cours de nombreux contacts avec des jeunes.

Etant nous-mêmes «dans le bain», nous nous abstiendrons aussi de dispenser des conseils. Nous ne pouvons, ni ne voulons prendre parti. Notre rôle est plutôt de promouvoir la compréhension réciproque, de jeter des ponts. Si ce rapport contribuait à dissiper de part et d'autres des idées préconçues, à faire tomber des œillères, à rétablir et renforcer amitié et confiance, il aurait pleinement atteint son but.

## L'histoire se répète – mais autrement

*La jeune génération est l'héritière des conquêtes des générations qui l'ont précédée; le progrès lui apparaît tellement comme allant de soi qu'elle n'en a même plus conscience; en revanche, elle est d'autant plus sensible aux misères et angoisses de notre temps... Elle tient pour trop timorés et pour trop enclins aux compromis ceux – militants et chefs de file – qui les ont précédés dans la carrière.*

*...Mais le syndicalisme a également besoin de la jeunesse. L'action quotidienne implique le risque de routine, de pétrification... L'antidote, ce sont les énergies neuves des jeunes, leur capacité de renouvellement.*

\* Le comité directeur de l'USS a pris connaissance avec intérêt de ce texte et en a recommandé la diffusion

*Ces deux citations, extraites des tout premiers fascicules de «Gewerkschafts-Jugend» (juillet et septembre 1936) sont encore actuelles. La première est de Ferdy Böhny et la seconde de Max Weber.*

Peut-on en conclure que rien n'a donc changé? Que nous piétons? Si les conflits entre générations se répètent, leurs causes et leur substance changent. La jeunesse ouvrière de 1935 était confrontée avant tout au chômage et aux privations matérielles. Celle qui a vécu l'immédiate après-guerre a grandi dans l'ambiance d'un boom économique sans précédent. Ceux qui ont vingt ans aujourd'hui sont nés alors que cette prospérité battait encore son plein. Pour cette génération de la société de consommation des années soixante et septante, sécurité sociale et bien-être, abondance, vont plus ou moins de soi et ne constituent plus des aspirations majeures. Les valeurs matérielles, la carrière professionnelle ont cessé d'être prioritaires. Bien des parents ne comprennent pas cette rupture avec les critères traditionnels. L'attitude face au travail s'est également modifiée; pour beaucoup, il a cessé d'être un élément déterminant de l'existence; il n'est plus qu'un «job». On le comprendra mieux si l'on songe que l'évolution a trompé nombre des attentes et des espérances que la haute conjoncture semblait justifier. A l'afflux des jeunes des années de forte natalité ne correspondait qu'un nombre relativement limité de possibilités de formation – et même d'autant plus réduit que l'irruption des nouvelles technologies avait rendu superflus toute une série de métiers traditionnels. Et cela continue. Les larges avenues ouvertes sur l'avenir sont progressivement devenues d'étroits goulets d'étranglement. Parallèlement, en nombre de lieux, le travail est devenu toujours plus monotone et plus parcellisé. C'est pourquoi le changement d'attitude à l'égard du travail ne saurait être tenu pour paresse. D'ailleurs, qui observe des jeunes accomplissant un travail librement choisi, une tâche qu'ils jugent utile, est toujours étonné de l'intensité de leur engagement. On ne peut donc prétendre en bloc que «les» jeunes rejettent le travail. Il n'en reste pas moins que nombre d'entre eux (même syndiqués) considèrent que les syndicats, en mettant prioritairement l'accent sur les exigences matérielles, cèdent plus ou moins à la logique du système dominant.

*A quoi bon la meilleure des conventions collectives si la planète est destinée à sauter? Certes, on ne peut pas «simplifier» de la sorte. Mais cette exclamation (authentique) d'un jeune collègue n'en exprime pas moins l'angoisse d'une génération, la peur viscérale de l'atome, son désarroi et sa révolte face à la destruction progressive de l'environnement, à la dégradation de la qualité de la vie. Dans ce monde-là, vaut-il encore la peine de vivre et d'espérer? C'est pourquoi cette génération attend des syndicats davantage qu'une existence matérielle assurée: une existence digne d'être vécue, dans un milieu propice à l'homme, dans la paix... Les jeunes veulent aussi que le syndicat soit un lieu d'accueil, de rencontre et d'espérance. Cette aspiration est d'autant plus justifiée que le sentiment de solitude grandit dans la mesure où*



*diminuent dans nos villes les vraies possibilités de contact. «Ne sommes-nous pas devenus une société d'égoïstes, de gens qui n'obéissent qu'à leurs étroits intérêts? Une société où les groupements d'intérêts l'emportent, une société où chacun n'a d'autre souci que de tirer la couverture à soi?» (Willy Ritschard dans l'interview donnée à «Blick» le 18 octobre 1980 après les manifestations violentes de jeunes.) Ces questions sont autant de réponses. D'ailleurs, n'exige-t-on pas avant tout ce dont on se sent frustré? Beaucoup des jeunes collègues d'aujourd'hui – hommes et femmes – aspirent de toutes les fibres de leur être à plus de communauté, à plus d'ouverture d'esprit et de générosité. «Chaque génération a sa tâche (ou vocation) particulière dans l'Etat et dans le mouvement ouvrier.» (Ferdy Böhny, «Gewerkschaftsjugend», juillet 1936.)*

Nous devons donc prendre au sérieux l'angoisse des jeunes et tolérer que les objectifs qui leur tiennent le plus à cœur ne soient pas toujours identiques aux nôtres. Mais «prendre au sérieux» ne signifie pas céder sans esprit critique à tous les courants nouveaux. Cela signifie discuter attentivement avec les jeunes leurs revendications, dialoguer dans la tolérance, en se gardant de rejeter d'emblée tout ce qui n'est pas conforme à la politique suivie jusqu'à ce moment ou aux critères tenus pour «tabous». Nous devons donc nous prononcer plus clairement et plus nettement que jusqu'à maintenant sur les problèmes de la paix, de l'environnement, des transports, de l'habitat, de la culture. Et sur d'autres encore. Pour maints jeunes, notre profession de foi de poursuivre sans désamparer le développement des conventions collectives et de la législation sociale ne suffit plus pour provoquer des vocations syndicales et motiver l'engagement.

Le monde du travail est sans aucun doute appelé à rester le principal domaine de l'action syndicale. Mais il faut bien convenir que les revendications datant de la phase de haute conjoncture ne peuvent plus être purement et simplement «reportées à nouveau». L'accent doit être mis de plus en plus sur l'humanisation du travail, la participation (en liaison notamment avec les nouvelles technologies), sur de nouvelles formes d'organisation du travail, l'amélioration de la formation et du perfectionnement professionnel, la réalisation du plein emploi... En bref, il s'agit d'inscrire progressivement dans les faits les exigences du «Programme de travail USS pour les années quatre-vingt».

Et qu'en est-il de l'aspiration à multiplier les «espaces de liberté»? C'est une réaction justifiée à la montée de la marée de béton, à la prolifération des réglementations de toute sorte. Cependant, face aux menaces de chômage, aux bouleversements technologiques et à leurs répercussions sur le marché du travail, à la mise en cause de l'Etat social, à la tendance à transférer des services publics au secteur privé, aux offensives de ceux qui voudraient réduire le champ d'action des syndicats, les jeunes doivent se persuader que la création d'espaces de liberté n'est que l'une de nos tâches... Mais il n'en reste pas moins que pour affronter les pro-

blèmes pressants, pour leur donner des réponses nouvelles, des espaces où la pensée et la créativité puissent se développer librement, une plus large respiration pour l'imagination sont indispensables.

### **A exigences nouvelles – nouvelles formes d'action**

Pour beaucoup de jeunes, l'adhésion au syndicat n'a de sens que si elle leur ouvre des possibilités d'agir. Pour eux l'action ne se limite pas à siéger dans des commissions ou à participer à des négociations.

Ils veulent agir de leur propre initiative, individuellement ou en groupe, et pas seulement dans le cadre des assemblées, des séances, des congrès: agir dans la rue, distribuer des tracts, lancer des appels, s'exprimer par le truchement du théâtre, de la musique, de la pantomime, etc. Cette aspiration à l'«action directe» n'est pas nouvelle; elle s'est manifestée dès les débuts du mouvement ouvrier. Cela n'empêche pas nombre de jeunes de prétendre que l'action traditionnelle des syndicats montre des signes d'usure et qu'elle n'exerce de surcroît aucun attrait.

*Pour les jeunes épris d'action, les nouveaux mouvements «alternatifs» ont souvent plus d'attrait que les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier.*

Au cours des dernières années de nouveaux «mouvements» sont apparus en marge de nos organisations et partis traditionnels. Ils ont une particularité en commun: ils ne visent pas à changer ou réformer la société dans son ensemble; chacun tend à se concentrer sur une action «ponctuelle». Les structures sont souples et souvent indéfinies, c'est ce qui les distingue aussi de nos institutions, nettement structurées et clairement réglementées. L'action prend aussi des formes différentes selon les objectifs: action antiatomique, action pour la paix, l'environnement, le tiers monde, la condition de la femme, etc. On constate aussi qu'à la différence de 1968, les adhérents ne se recrutent plus au premier chef parmi les gymnasiens et étudiants, mais, en nombre grandissant, parmi les apprentis et les jeunes travailleurs.

Pourquoi ces formations exercent-elles tant d'attrait? C'est avant tout, probablement, en raison de leur spontanéité, d'une étonnante capacité de sensibiliser et de mobiliser; et c'est aussi parce qu'elles exigent du dévouement et de l'abnégation (il n'y a pas de récompense pour le recrutement); ce sont là des qualités qui attirent les jeunes épris d'action. Il semble aussi que ces mouvements soient persuadés que l'action directe est indispensable pour attirer l'attention sur un problème (par ex. sur la pénurie de logements par l'occupation d'immeubles). On semble négliger en revanche le fait qu'action spontanée et action continue sont deux choses.

Jusqu'à maintenant, les syndicats ont assez mal affronté les nouveaux «mouvements alternatifs», considérés comme des corps étrangers et sans véritable justification. Scepticisme et préjugés (réciproques) l'emportent souvent sur la volonté de dialogue. Mais plus que notre comportement



face à ces mouvements importe la question: pourquoi tant de jeunes épris d'action et socialement engagés se détournent-ils des syndicats? Que pouvons-nous et devons-nous faire pour exercer plus d'attrait pour eux?

### **Les institutions traditionnelles et leurs structures sont étrangères aux jeunes**

Les partis, les organisations économiques, les groupements d'intérêts apparaissent aux jeunes comme des monolithes que l'on ne peut guère modifier. Face à ces mastodontes, beaucoup de jeunes se sentent mal à l'aise; ce sentiment s'accroît encore quand ils sont confrontés avec la (nécessaire) hiérarchie des structures, face à laquelle ils se sentent impuissants. Nombre d'organisations, notamment les plus grandes, n'auraient d'autre objectif que d'accroître leur puissance; elles paralyseraient toutes les tentatives de rénover et d'innover: ce sont là des conceptions assez courantes parmi les jeunes.

Les syndicats ne sont pas épargnés par ces critiques. Les assemblées générales sont souvent considérées comme d'ennuyeuses cérémonies qui ne permettraient guère de véritables débats. On ajoute que toute initiative des jeunes doit tout d'abord avoir la bénédiction de la hiérarchie. On entend souvent dire que l'on voue plus de soins et d'énergie à recruter des adhérents qu'à les accueillir et à répondre à leurs besoins émotifs. Et manqueraient ainsi ces «espaces de liberté» (Freiräume) qui permettent aux jeunes d'exposer leurs propres problèmes. Ce serait pourquoi beaucoup d'entre eux ont le sentiment de ne pas être pris au sérieux. *Dans les groupes syndicaux de jeunesse, l'engagement syndical est devenu plus marqué au cours des dernières années.* Tous les groupes «conventionnels» de jeunes présentent plus ou moins la même image: le secrétaire ou animateur établit un programme où dominent les activités de loisirs (compétitions Go Kart, visite du Salon de l'Automobile à Genève, de temps à autre un bon film). A ceux qui réagissent et relèvent que tout cela n'a rien à voir avec le syndicalisme, on rétorque que les jeunes ne veulent pas se colleter avec les problèmes actuels, et encore moins avec ceux des syndicats. Cette interprétation des aspirations véritables des jeunes est aussi loin de la réalité que l'affirmation selon laquelle un «bon» programme permet à un groupe d'affronter efficacement la concurrence de l'industrie des loisirs.

Quelque attention qu'appellent maintes critiques, elles ne justifient pas la résignation. La lutte contre la loi sur la formation professionnelle, la pétition pour une meilleure formation professionnelle, les actions déclenchées au niveau des fédérations pour une intégration des apprentis dans les conventions collectives, tout cela a démontré qu'un nombre appréciable de jeunes sont prêts à s'engager quand on leur offre des objectifs qui les motivent. Jeunes et moins jeunes veulent être motivés. Il ne suffit pas de presser sur quelque bouton pour les mobiliser. Il faut d'abord informer et convaincre. C'est un travail de longue haleine. Dans

nombre de groupes de jeunes, les actions précitées se sont soldées par un renforcement de l'engagement syndical – ce qui démontre que les impulsions ne doivent pas toujours venir «d'en haut». Sur le plan du travail éducatif, on constate que les cours exercent un attrait d'autant plus grand que les questions abordées sont plus actuelles, que les thèmes sont liés à des actions en cours, ou encore que l'on aborde des questions pratiques.

Les actions et engagements que nous avons rappelés ont suscité aussi de nouvelles formes d'organisation. En nombre toujours plus grand, des groupes de jeunesse renoncent à un comité et le remplacent par la formule plus souple du groupe de travail ou de l'équipe. On veut éviter ainsi que le «pouvoir» reste entre les mêmes mains; on veut aussi que le groupe soit plus ouvert aux besoins des membres. Pour beaucoup d'apprentis, le groupe de jeunesse est un lieu indispensable de rencontre, d'échanges d'idées et d'expériences: un lieu de chaleur humaine. Et s'intensifient aussi les contacts entre jeunes de diverses fédérations. Et se renforce le sentiment de solidarité...

*En dépit de leurs critiques, beaucoup de jeunes reconnaissent la nécessité, l'importance et les aspects positifs des syndicats.*

Il se trouve que les points forts des syndicats sont simultanément les points faibles des mouvements alternatifs. Les syndicats ne sont pas des groupements (souvent éphémères), mais des organisations de masse qui donnent des garanties de continuité et d'amélioration progressive des choses. C'est d'ailleurs ce qui engage en fin de compte beaucoup de jeunes – et même les plus critiques d'entre eux – à tenir les syndicats pour nécessaires. On en apprécie aussi l'ouverture: d'une part, ils permettent aux jeunes de nouer des contacts avec les autres générations; de l'autre, ils groupent une pluralité d'opinions et ne pratiquent pas le sectarisme politique. Enfin – même si c'est après avoir longtemps hésité – les jeunes reconnaissent les conquêtes syndicales, admettent que les syndicats sont un rempart protecteur pour les travailleurs et les promoteurs de la justice sociale. Enfin, nombre de ces jeunes reconnaissent que les structures syndicales sont démocratiques...

### **Pas de conseils – mais quelques questions...**

Ce rapport a été écrit avant tout dans l'optique des jeunes. Il devrait être suivi d'une «Lettre» aux jeunes syndicalistes, d'un appel qui les inviterait à renoncer, eux aussi, à leurs idées préconçues et à témoigner plus de compréhension pour la politique syndicale «traditionnelle». Et quelques questions pour terminer:

- Les syndicats ne devraient-ils pas ouvrir aux jeunes de plus larges possibilités de faire eux-mêmes des expériences?
- Ne devrions-nous pas donner aux jeunes des chances plus larges de se tromper – et d'en tirer les enseignements?
- Ne serait-il pas nécessaire de leur témoigner plus de confiance?



- Face à une jeunesse qui cherche ses voies, avons-nous vraiment le courage d'affronter les risques que cela comporte?
- Ne devrions-nous pas prendre au sérieux les aspirations et exigences des jeunes?

Les syndicats n'ont aucune raison de «courtiser» les divers mouvements alternatifs. Nous ne devons pas craindre de dénoncer leurs faiblesses et erreurs. Mais un peu de leur spontanéité et de leur créativité nous ferait du bien.

*La Commission jeunesse de l'USS a publié en 1982 un guide sur les droits juridiques des apprentis. Il peut être commandé sans frais à l'USS.*